

## AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné par la soussignée Caroline Provost secrétaire-trésorière adjointe, de ladite municipalité, que les membres du conseil, lors d'une séance ordinaire qui sera tenue mardi, le 13 novembre 2018 à 19h30, au 1700, rue Principale, Saint-Michel, statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

### **Nature et effets de la demande :**

Autoriser la demande # 2018-10-0040 pour délivrer un permis d'agrandissement afin de :

- Autoriser un logement bigénération à l'intérieur de la résidence d'une superficie de 55 mètres carrés, alors qu'en vertu du règlement de zonage numéro 185, la superficie d'un logement bigénération ne peut excéder 50 mètres carrés.

Cette demande est localisée 1697, rue Christian, Saint-Michel (Lot 3 990 929 Cadastre du Québec), dans la zone R-4.

Toutes personnes ou organismes intéressés pourront se faire entendre par le conseil relativement à cette demande de dérogation.

Fait et donné à St-Michel, ce 22<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2018.

Signé: (s) Caroline Provost  
Secrétaire-trésorière adjointe

(Cet avis est publié au moins 15 jours avant la tenue de la session)